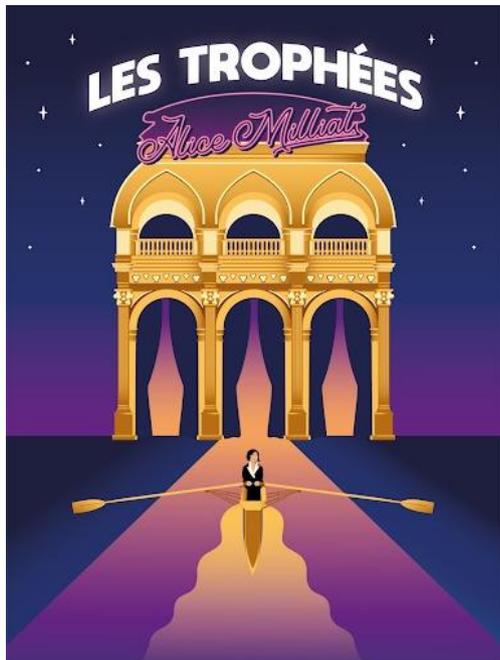


Communiqué de presse - 16 Septembre 2022

12 OCTOBRE : DEUXIÈME ÉDITION DES TROPHÉES ALICE MILLIAT POUR RÉCOMPENSER CELLES ET CEUX QUI FONT AVANCER L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES DANS ET PAR LE SPORT



Le 12 octobre prochain, la Fondation Alice Milliat, avec le soutien de la Ville de Paris, de la Banque Palatine et de l'Agence Nationale du Sport, organisera la deuxième édition des Trophées Alice Milliat.

Une cérémonie lors de laquelle sera mis en lumière les initiatives et les engagements de celles et ceux qui, au quotidien, œuvrent à plus d'égalité dans le sport et grâce au sport.

Créé en 2021, en hommage aux combats menés par Alice Milliat il y a plus de 100 ans pour permettre aux femmes de faire du sport et de participer aux Jeux Olympiques, cet événement a vocation à rassembler, à mobiliser, à inspirer et à engager le plus grand nombre pour une plus grande représentation des femmes dans le sport.

Aurélie Bresson, présidente de la Fondation Alice Milliat, souligne : « Ces trophées ont été imaginés par la Fondation pour être des catalyseurs de bonnes pratiques et d'énergies au service d'une nation plus sportive et d'une société plus égalitaire. La première édition des Trophées Alice Milliat a montré une volonté partagée avec les acteurs et des actrices du sport mais aussi des médias, du privé, du politique, d'impulser une dynamique commune pour continuer de s'inscrire dans les pas d'Alice Milliat. Après une édition symbolique à Nantes, nous sommes ravi-es d'être accueilli-es par la Ville de Paris avec laquelle nous travaillons main dans la main à l'héritage des premiers jeux paritaires de l'histoire en 2024. »

Anne Hidalgo, Maire de Paris, affirme : « Je suis très heureuse que la deuxième édition des Trophées Alice Milliat se tienne à l'Hôtel de Ville. 100 ans après les premiers Jeux Olympiques féminins organisés par Alice Milliat, accueillir cet événement au cœur de Paris, ville hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, c'est rendre hommage à cette figure emblématique du développement de la pratique féminine du sport sans laquelle rien n'aurait été pareil. Paris est fière de porter son héritage et de continuer son combat en ouvrant les portes du sport à toutes et à tous. Bravo à celles et ceux qui sont nommés pour ces Trophées et œuvrent chaque jour pour que les femmes soient de plus en plus nombreuses à faire du sport. »

Un jury de 10 expertes et experts se réunira le 22 septembre sous la présidence de Paoline Ekambi, ancienne internationale de basket-ball, aujourd'hui entrepreneuse dans le sport et membre du collectif Alice Milliat.



« Il me semble indispensable de valoriser les engagements de la Fondation Alice Milliat et de tous les acteurs de terrain qui œuvrent pour que la place des femmes de sport soit davantage reconnue, respectée, et mise en lumière car elles contribuent largement au rayonnement du sport français. »
affirme la Présidente du Jury, Paoline Ekambi.

A l'occasion de cette cérémonie, 6 trophées seront décernés : personnalité, média, association, entreprise partenaire du sport, association parisienne et un coup de cœur.

Le Trophée de la personnalité, en partenariat avec le think tank européen : Sport et Citoyenneté, récompensera la figure française ayant œuvré à travers ses engagements et ses actes en faveur du sport féminin et/ou de la mixité dans le sport.

Le Trophée du média, en partenariat avec Women Sports, récompensera le média ayant œuvré pour une meilleure visibilité et représentation des pratiques sportives féminines et/ou de la mixité dans le sport.

Le Trophée de l'association, en partenariat avec l'Agence Nationale du Sport, récompensera l'association qui œuvre en faveur du sport féminin et/ou de la mixité dans le sport avec innovation et créativité.

Le Trophée du partenaire du sport, en partenariat avec SPORSORA, récompensera le partenaire ayant mis en place des actions pour soutenir davantage les sportives et/ou pour valoriser la mixité au sein de ses teams d'athlètes ou dans ses actions de sponsoring.

Le Trophée de l'OMS parisien, en partenariat avec la FNOMS, récompensera la collectivité qui a œuvré pour le sport féminin et/ou la mixité dans le sport, en ayant impliqué et sensibilisé de façon créative et/ou originale son territoire.

Et enfin, **le Trophée « Coup de Cœur »** sera un prix co-désigné par le jury et les membres du collectif Alice Milliat. Les projets nominés ont été sélectionnés parmi les projets labellisés par la Fondation.

A propos de la Fondation Alice Milliat

Officiellement créée le 29 mars 2016, la Fondation Alice Milliat est la première Fondation dédiée au sport féminin à voir le jour en Europe. Elle est sous égide de la Fondation du Sport Français et reconnue d'utilité publique. La Fondation a été créée en réponse aux inégalités entre les femmes et les hommes dans le monde du sport. Elle est née de la volonté d'améliorer la médiatisation du sport féminin en France et en Europe, qu'il soit amateur ou professionnel. Si la médiatisation progresse grâce notamment à la création de médias spécialisés, un long chemin reste encore à parcourir pour parvenir à une place plus juste des femmes dans le sport et à ériger des « rôles modèles » pour des millions de jeunes filles.

À propos d'Alice Milliat

Née le 5 mai 1884 à Nantes et décédée le 19 mai 1957 à Paris, Alice Milliat est au sport féminin ce que le Baron de Coubertin est au mouvement olympique. Sportive (elle pratique essentiellement l'aviron, la natation et le hockey sur gazon), Présidente du club Fémina Sport en 1915, elle fait partie des fondatrices de la Fédération des Sociétés Féminines Sportives de France en 1917. Elle en deviendra d'ailleurs la Présidente en 1919. Elle milite pour la participation des femmes aux Jeux Olympiques, et devant le refus du CIO, décide d'organiser des compétitions féminines, nationales d'abord (championnat de France de football féminin par exemple) puis internationales (Jeux Mondiaux Féminins à Paris en 1922). Le succès de la seconde édition de cette dernière organisée en Suède en 1926 est tel que le CIO autorise enfin les femmes à participer à des épreuves officielles lors des Jeux Olympiques de 1928 à Amsterdam.

A propos du collectif Alice Milliat

La Fondation Alice Milliat a voulu fédérer au sein d'un « Collectif », le maximum de sportives et de sportifs qui adhèrent à l'ambition de faire perdurer l'héritage d'Alice Milliat pour faire avancer la place des femmes dans le sport et des sportives dans les médias. Chaque athlète membre de ce « Collectif » est signataire d'une charte d'engagement qui formalise son soutien aux messages et aux actions de la Fondation. Concrètement, les sportives et les sportifs signataires en fonction de leur temps et de leurs convictions sont invités à participer aux événements de la Fondation, à relayer ses messages sur leurs réseaux sociaux, à participer à ses campagnes de communication... A ce jour, déjà une vingtaine d'athlètes ont signé la charte et l'objectif est de réunir plus de 100 personnalités du sport en 2022.

Contact presse : Agence Sport Market – Cloé Bahuaud
cbahuaud@sportmarket.fr – 06.32.69.17.49